

## Décrets

Gouvernement du Québec

### Décret 1221-97, 24 septembre 1997

CONCERNANT la délégation du Québec participant à la visite officielle en France les 29-30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 1997 du premier ministre, M. Lucien Bouchard, dans le cadre des rencontres annuelles alternées des premiers ministres français et québécois

ATTENDU QUE les gouvernements français et québécois ont convenu en 1977 que les premiers ministres français et québécois se rencontreraient annuellement de façon alternée;

ATTENDU QUE la dernière rencontre des premiers ministres français et québécois s'est tenue au Québec en juin 1996;

ATTENDU QUE le premier ministre, M. Lucien Bouchard, a été invité par le premier ministre de la République française, M. Lionel Jospin;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 34 de la Loi sur le ministère des Relations internationales (L.R.Q., c. M-21.1), toute délégation officielle du Québec à une conférence ou une réunion internationale est constituée et mandatée par le gouvernement du Québec;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la proposition du premier ministre et du ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie:

QUE la délégation québécoise soit composée, outre le Premier ministre, de:

Monsieur Bernard Landry, vice-premier ministre, ministre d'État de l'Économie et des Finances, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie et ministre du Revenu;

Monsieur Sylvain Simard, ministre des Relations internationales et ministre responsable de la Francophonie;

Madame Louise Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française;

Monsieur Michel Lucier, délégué général du Québec à Paris et représentant personnel du premier ministre au Conseil permanent de la Francophonie;

Madame Michèle Bussièrès, sous-ministre, ministère des Relations internationales;

Monsieur Jacques Brind'amour, sous-ministre, ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie;

Madame Lucie Latulippe, sous-ministre adjointe et chef du Protocole, ministère des Relations internationales;

Monsieur Hubert Thibault, directeur du Cabinet du premier ministre;

Monsieur Jean-François Lisée, conseiller aux Affaires politiques et internationales au Cabinet du premier ministre;

Monsieur Adélarde Guillemette, sous-ministre adjoint, ministère de la Culture et des Communications;

Monsieur Pierre Jolin, directeur général France, ministère des Relations internationales;

Madame Marthe Lawrence, attachée de presse, Cabinet du premier ministre;

QUE la délégation québécoise ait pleins pouvoirs pour faire valoir les intérêts du Québec.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

28664

Gouvernement du Québec

### Décret 1222-97, 24 septembre 1997

CONCERNANT l'exercice temporaire des fonctions du vice-président du Conseil exécutif

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre:

QUE le décret 139-96 du 29 janvier 1996 soit modifié par le remplacement de «et, en l'absence de cette dernière,» par le mot «ou».

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
MICHEL CARPENTIER

28620